



Assistants de bureau 2^e année (ADB2)

Examens finals 2023

Dernière semaine de cours selon l'horaire habituel : du 22 au 26 mai

Pendant le mois de juin, en dehors des dates ci-dessous, les élèves sont tenus d'aller au travail.

Durant tous les examens, il est interdit d'avoir sur soi un appareil de télécommunication !

Tous les moyens auxiliaires autorisés sont personnels et non transmissibles.

Examens écrits : mardi 30 mai

Horaire	Branches	Moyens auxiliaires autorisés
13h15	Appel et formalités	
13h30-14h30	Economie et société	Calculatrice : sans fonction d'impression et sans alimentation secteur, avec affichage exclusivement numérique et sans fonction de communication

Examens écrits : mercredi 31 mai

Horaire	Branches	Moyens auxiliaires autorisés
10h15-11h15	Français - compréhension écrite et production écrite	Dictionnaire unilingue
13h15	Appel	
13h30-14h40	ICA - Information, communication, administration	Aide Windows et Office Supports didactiques sous forme papier ou numérique Non autorisés : Appareils électroniques connectés à Internet (natel/smartphone, lunettes et montres connectées, tablette, PDA, calculatrice), supports de données externes (clé USB, CD, DVD, BD, etc.), ensemble des lecteurs réseaux, sauf si expressément requis pendant l'examen, accès internet, discussion pendant l'examen, utilisation de l'imprimante

Les instructions générales de la DGEP relatives aux examens, qui font partie intégrante de cette convocation, sont disponibles sur le site www.epca.ch.

Promotions

vendredi 30 juin 2023 - 15h30 - Salle de l'Aiglon, Aigle